

FORMULE 5
(Article 34)

ENGAGEMENT

ATTENDU QUE _____
(nom de l'accusé[e] au complet)
_____ a été déclaré(e) coupable le _____ de
(date de naissance J/M/A) (jour) (mois) (année)
_____ devant le (la) _____ du (de la)
(indiquer l'infraction ou les infractions au complet) (nom du juge)
_____ du _____, qu'il (elle) a été condamné(e) le
(nom du tribunal) (centre judiciaire)
_____ par le (la) _____ à _____,
(jour) (mois) (année) (nom du juge) (peine infligée)
qu'il (elle) est maintenant détenu(e) à (au) _____ qu'il (elle) a interjeté appel à la Cour
(nom de l'établissement ou du pénitencier)
d'appel, qu'il (elle) a demandé sa mise en liberté provisoire par voie judiciaire jusqu'à ce qu'une décision soit rendue relativement à l'appel et
qu'une ordonnance de mise en liberté provisoire a été rendue

du fait qu'il (elle) a remis une promesse

ou

du fait qu'il (elle) a contracté un engagement

d'un montant de _____ \$, et que _____ caution(s) a (ont) contracté (chacune) un engagement d'un montant de _____
\$, sous réserve des conditions énoncées dans l'ordonnance ci-jointe.

L'accusé(e) se présente maintenant devant moi

afin de confirmer par écrit la promesse

ou

afin de s'engager pour la somme de _____ \$, laquelle somme sera prélevée sur ses biens personnels, biens-fonds et tènements, pour
l'usage de Sa Majesté la Reine, de ses héritiers et de ses successeurs, s'il (si elle) ne se conforme pas aux conditions énoncées dans l'ordon-
nance.

TOUT AVIS relatif à l'appel doit être envoyé au lieu de résidence de l'accusé(e), à savoir

_____ et aucun changement de résidence ne peut avoir lieu sans que le registraire de la Cour d'appel en soit avisé.

FAIT ET RECONNU devant moi le _____ 20_____, à Winnipeg, au Manitoba.

Registraire

Signature de l'accusé(e)